



PREVENTION **DES** **RISQUES MAJEURS**

Information au conseil municipal

(article D731-14 du Code de la Sécurité Intérieure)

1. LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



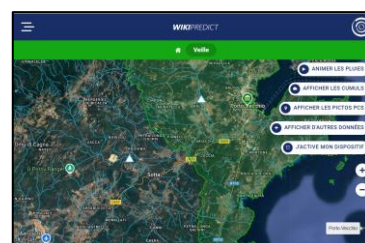
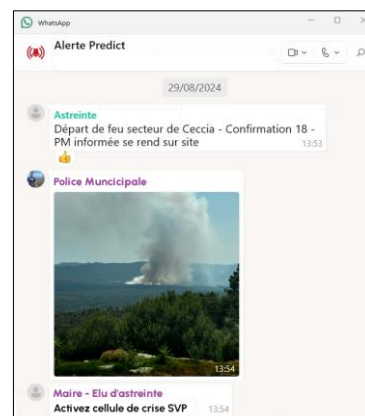
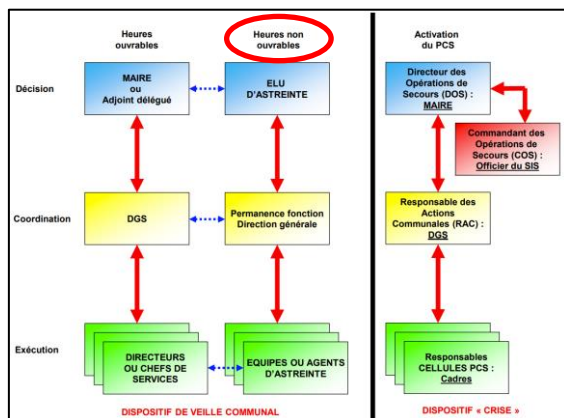
Elaboré en 2021 avec le précieux concours d'officiers du SIS 2A, le PCS de Portivechju a été approuvé par arrêté municipal le 15 décembre 2021. Il est régulièrement mis à jour depuis et sa version publique est consultable sur le site internet de la Ville.

Ce document destiné à faciliter la gestion de crise est constitué de plusieurs centaines de fiches d'information, de procédures, de plans, de cartes et d'un annuaire. Il existe en version numérique avec des liens dynamiques entre les fiches et en format papier dans des classeurs à disposition des membres de la cellule de crise.

Tenant compte des retours d'expériences opérés lors d'événements et d'exercices, de l'évolution des outils et des ajustements organisationnels, un remodelage complet du PCS engagé en 2026 est en cours de finalisation.

2. LE DISPOSITIF DE VEILLE COMMUNALE

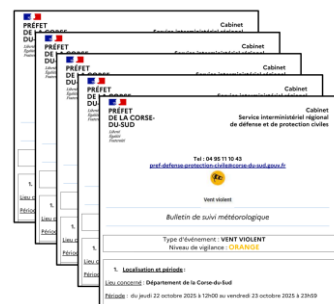
Pour réagir plus efficacement aux avis de vigilance et alertes, le dispositif de veille communale a été renforcé. Ainsi, l'**astreinte décisionnelle** tenue par un(e) élu(e) a été complétée par une **astreinte de coordination** tenue par le directeur général des services et les directeurs généraux adjoints. Les **astreintes d'exécution** ont également été complétées.



Un **groupe WhatsApp de gestion de crise** a été créé pour faciliter le partage d'informations sur les alertes, les événements en cours, les actions engagées, les consignes données et les retours du terrain.

La commune dispose toujours d'un abonnement au système de vigilance météorologique **PREDICT** qui offre notamment une aide à la décision h24, 7j/7.

➔ A la mi-octobre et depuis le début de l'année, la commune avait reçu pas moins de 77 avis de vigilance !



3. LE POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (PCC)



PC communal au COSEC



PC communal à l'Animu

La commune s'est dotée de la capacité de mettre en place rapidement, en tous lieux et en toutes circonstances, un PC communal (PCC) dotés d'outils modernes destinés à faciliter la gestion de crise.

Pour permettre un **déploiement du PCC sur n'importe quel site** hors zones exposées, un lot de matériels dédiés a été constitué avec des équipements nomades (PC portables, câblages, projecteurs, classeurs PCS et DICRIM, ...) stockés dans des valises transportables.

Le site principal prévu pour accueillir le PCC est la salle de réunion du COSEC. Celle-ci a récemment été dotée d'écrans larges tactiles permettant la projection des cartes, de la situation météorologique, de la main courante, des remontées du groupe Whatsapp crise, des fiches de procédures du PCS ou des chaînes d'information.

Installé au sein même du site identifié pour servir de principal centre d'accueil et de regroupement (CARE), le PC Communal bénéficie d'une situation privilégiée en matière d'accès et de stationnement à proximité.

En cas de force majeure, le PC communal peut facilement être délocalisé sur un autre site tel que l'Animu, la salle de La Marine, la salle du conseil municipal ou un autre site et fonctionner en mode plus ou moins dégradé.

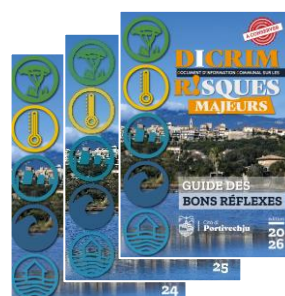
4. LE DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Afin d'améliorer l'information de la population sur les risques majeurs, la commune a opéré en 2024, une refonte profonde de son DICRIM. Le nouveau document intègre de nombreuses informations supplémentaires (systèmes d'alerte, kit d'urgence, cartes, illustrations, infographies, ...) et quelques nouveautés (QR Code, poster central).

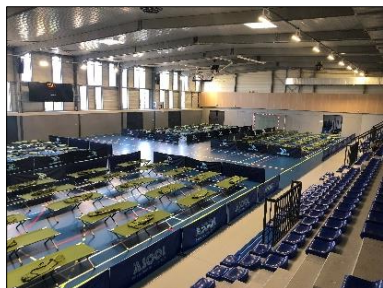
La commune a procédé en début d'année à la **distribution à l'ensemble des administrés de la nouvelle version 2026** qui vient d'être complétée. Le risque sécheresse y a été intégré ainsi que des données relatives à des événements majeurs intervenus récemment.

Par ailleurs, des échanges ont été initiés avec les autorités en charge des risques majeurs au sein de la municipalité de Bonifacio afin que le document soit mis à leur disposition pour être repris, personnalisé (blason, photo de couverture, édito) et adapté aux spécificités de la commune (cartes, risques, contacts) avant une diffusion.

Si cette démarche est concluante, elle pourra être étendue aux autres membres de la communauté de communes du Sud Corse qui en manifesteraient le souhait.



5. LES CENTRES D'ACCUEIL ET DE REGROUPEMENT (CARE)



Pour assurer la prise en charge des populations sinistrées ou évacuées lors d'un événement grave, la commune a identifié différents sites susceptibles de servir de centres d'accueil et de regroupement (CARE).

Une organisation a été mise en place pour être en capacité, dans les délais les plus courts possibles, d'ouvrir, d'équiper, d'organiser l'accueil et de faire fonctionner les sites suivants :

- COSEC : 160 lits + 520 places en tribunes,
- Gymnase du Prunello : 100 lits + 450 places en tribune,
- Gymnase Léon Boujot (convention à venir) : 100 lits,
- Salle de La Marine : 25 lits,
- Espace Jean-Paul de Rocca Serra : 450 places assises.

Le 21 août 2026, du fait d'une alerte orange pour les phénomènes orages et vents violents, la commune a organisé l'accueil de 268 campeurs au COSEC.

6. LOT D'EQUIPEMENTS D'URGENCE (LOT CRISE)

Afin d'être en mesure d'apporter une première réponse immédiate dans les situations d'urgence, la commune s'est progressivement dotée d'équipements de base permettant d'équiper rapidement et de manière autonome 2 centres d'accueil et de regroupement (CARE).

Le lot d'urgence ainsi constitué comprend à ce jour :

un stock de couchages :

- 60 matelas déjà gonflés installables en moins de 15 minutes dans les dojos du COSEC,
- 200 lits de camps prépositionnés dans chaque gymnase communal et déployables en 1 à 2 heures sur les terrains omnisports,
- 260 sacs de couchages répartis sur les deux sites

un stock d'eau potable et de vivres (emergency food)

- 2 palettes (1008 bouteilles de 1,5 l.) d'eau potable,
- 1 palette de (840) coffrets repas froids type « SNCF » prêts à consommer sans aucune préparation.

Une réflexion est par ailleurs engagée avec la cuisine municipale pour la constitution progressive d'un stock de denrées longue conservation 25 ans. Il s'agit de plats lyophilisés sous forme de sachets individuels ou de conserves collectives. Ce stock permettrait à la commune de faire face à des situations extrêmement critiques, le temps que les services de l'Etat acheminent l'aide requise.

Nota : le lot va prochainement être complété par :

- 100 couchages supplémentaires
- Un stock de couvertures de survie, de masques FFP2 et de kits d'hygiène d'urgence.



7. LES EXERCICES DE GESTION DE CRISE



Une fois dotée de son PCS, de son DICRIM, de son nouveau PC Communal et des équipements du lot crise, la commune a pu s'engager dans l'organisation d'exercices visant à valider le PCS, tester son dispositif et préparer ses élus, cadres et agents à affronter des situations critiques.

- PRIMA 2024 : scénario d'incendie majeur secteur d'I Pini avec évacuation fictive par la mer des estivants de la plage de Carataghju puis du camping de La Chiappa,
- MULTIRISQUES 2024 : déploiement de la plateforme de simulation du SIS 2B et scénario multirisques,
- PRIMA 2025 : scénario d'inondation majeure basée sur celle du 06 mars 2013 avec test du système FR ALERTE, déclenchement du PCS, activation de plusieurs centres d'accueil et de regroupement (CARE).

Avec le soutien des officiers du SIS 2A, la commune étudie l'organisation des nouveaux exercices suivants :

- scénario d'incendie majeur se dirigeant sur le secteur de Santa Giulia et de Palombaggia pendant une alerte vents violents (coupure de la RT et de la route d'accès à Moby Dick – évacuation Santa Giulia puis de toute la presqu'île de Palombaggia) ;
- scénario requérant l'activation simultanée d'un plan communal de sauvegarde et d'un plan blanc (à étudier avec l'ARS et la direction de la clinique).

8. LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE (RCSC)

Afin de disposer de ressources humaines supplémentaires pour venir renforcer les effectifs communaux lors d'une gestion de crise ou pour faire de la prévention en amont, la municipalité a posé en 2025 les actes fondateurs d'une réserve communale de sécurité civile (RCSC) en approuvant sa création par délibération et en actant par arrêté son règlement intérieur.

Prochainement, une vaste campagne d'information sera organisée dans le but d'attirer des bénévoles qui bénéficieront d'une formation et pourront alors être sollicités pour participer à des exercices ou être mobilisés en cas de crise.

Dans le même temps, la commune va renforcer le volet prévention du risque incendie en intégrant une cellule feux de forêt, anciennement dénommée CCFF (comité communal feux de forêts) et en dotant cette dernière progressivement à partir de 2027, d'équipements dédiés notamment des véhicules polyvalents de surveillance et d'intervention (VPSI).



9. L'ALERTE A LA POPULATION



Avec le déploiement à l'échelle nationale du système d'alerte à la population **FR-ALERTE**, la commune peut désormais solliciter la préfecture pour lancer une campagne d'alerte susceptible de prévenir toute personne détentric d'un téléphone portable dans une zone de danger. Ce système permet ainsi de diffuser une alerte **aussi bien à la population locale qu'aux visiteurs** présents sur le territoire.

Le système FR-ALERTE a pu être testé avec succès en avril dernier à l'occasion de l'exercice PRIMA 2025.

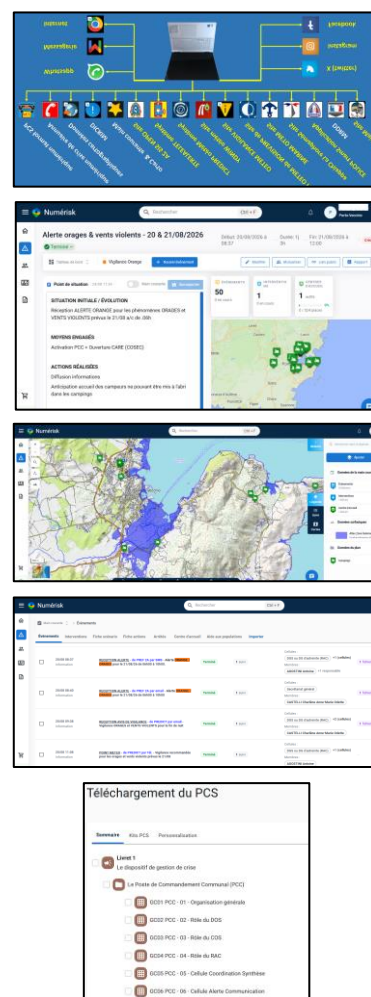
Par ailleurs, en 2026, la commune a fait évoluer son système de diffusion de **TELEALERTE** qui permet d'alerter dans une zone à risques, des contacts locaux figurant sur des listes annuaires ou qui se seraient déclarés sur le site de la Mairie. Une campagne de communication pour inciter la population à s'inscrire et se géolocaliser sur ce système, sera organisée prochainement.

10. LES OUTILS DE GESTION DE CRISE

En complément du PCS et du DICRIM numériques, du dispositif de vigilance météorologique et du système communal de diffusion d'alerte à la population, la commune dispose d'outils destinés à faciliter la gestion de crise.

En 2026, la commune a fait l'acquisition d'un nouvel outil qui intègre, en une seule application, la majeure partie des fonctionnalités, interopérables les unes avec les autres et disponible en mode mobile, cette application intègre notamment :

- un système d'information géographique (**SIG**) qui permet de disposer des données cartographiques locales essentielles en cas de crise,
- un **annuaire** de crise avec géolocalisation des contacts, interopérable avec le système de diffusion d'alerte et le SIG,
- un outil de suivi chronologique (**main courante**) des événements et actions engagées,
- un outil de lancement de campagnes d'alerte à la population (**TELEALERTE**),
- un générateur de documents tels que le plan communal de sauvegarde (PCS) ou les rapports de crise et d'exercices,
- un support technique d'astreinte H24.



11. DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)



Depuis mai 2025, la commune dispose de son **schéma communal de défense extérieure contre l'incendie** (SDECI). Ce document dresse notamment l'inventaire de la couverture existante en matière de bornes incendie et précise les mesures requises de remise en état et de renforcement.

Sur la base de ce document, un programme pluriannuel de travaux a été immédiatement engagé. La première tranche réalisée en 2025 a permis la création de 16 points d'eau incendie (PEI) supplémentaires et la remise en état de 7 PEI existants. Il est prévu de poursuivre ce programme jusqu'en 2028 avec un rythme de création d'une quinzaine de nouveaux PEI par an.

12. DEFENSE DES FORETS CONTRE L'INCENDIE (DFCI)



La commune a également engagé un programme d'améliorations des aménagements et des équipements de défense des forêts contre les incendies (DFCI). Les principales actions entreprises sont les suivantes :

- mise aux normes de la piste DFCI n°140 di A Pascialedda (304 000 €),
- extension de la Zone d'Appui à la Lutte (ZAL) de Cartalavonu (68 000 €),
- aménagement d'une DZ dans le secteur d'A Vaddaci pour les moyens aériens de lutte (68 000 €).

13. ACCUEIL DES COLONNES DE RENFORTS POMPIERS

Lors des périodes de forte vulnérabilité de la région au risque incendie (températures élevées + vents + sécheresse végétation + humidité basse), des renforts pompiers sont prépositionnés à Portivechju.

En l'absence de convention entre le SIS 2A et des établissements susceptibles de pouvoir accueillir dans des bonnes conditions ces hommes du feu, leurs équipements et leurs véhicules d'intervention, la commune met à leur disposition des locaux et des couchages au COSEC.

Si la commune est heureuse de pouvoir répondre, souvent dans l'urgence, à cet impératif de sécurité civile, il convient néanmoins que le SIS 2A identifie et conventionne avec des établissements autres que les gymnases municipaux qui, outre les activités sportives quotidiennes, doivent également pouvoir servir de centres d'accueil et de regroupement (CARE) en cas d'évènement grave.



14. SYSTEME DE DETECTION DES DEPARTS DE FEU

Au regard du risque incendie particulièrement élevé désormais toute l'année, **la détection des départs de feux est un enjeu vital** pour la commune.

Aussi, il est primordial que le territoire soit doté de moyens de détection permettant l'intervention des moyens avant que l'incendie ne prenne une ampleur qui en rendra le contrôle très incertain et l'extinction délicate.

A ce jour, à la connaissance de la commune et des services de secours locaux, il n'existe aucun projet de déploiement à court terme d'équipements ou de systèmes de ce type sur le territoire communal.

Aussi, en étroite collaboration avec le SIS 2A, un travail a été engagé pour étudier le déploiement, dans les meilleurs délais, d'un système de détection des départs de feux. Un tel dispositif s'articule principalement autour :

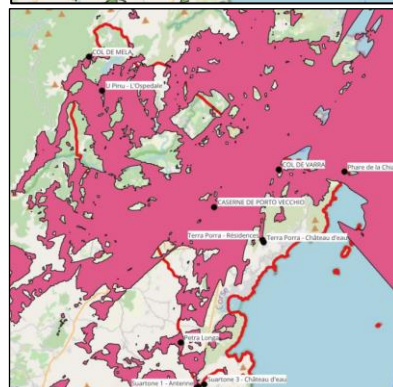
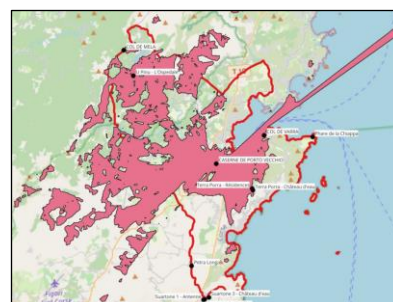
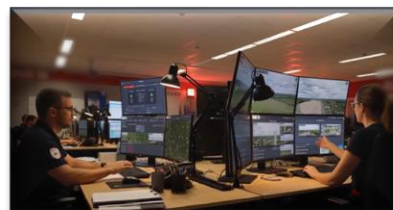
- d'un ensemble de capteurs (**caméras de détection et de levée de doute**) déployés à des endroits stratégiques de la commune,
- d'une plateforme intelligente (IA) permettant l'exploitation, la levée de doute, la géolocalisation, la gestion des alertes et la visualisation en direct des images captées par les caméras,
- d'un système de communications permettant la transmission des données du terrain vers le centre de traitement (CODIS, CSU, PCC) et le pilotage des caméras à distance.

Nombre de départements exposés au risque de feu de forêt ont déployé sur leur territoire des caméras ou autres capteurs permettant aux services d'incendie et de secours de déclencher leurs interventions de manière plus rapide et efficace. Il est à noter que c'est une entreprise corse qui a conçu le système qui équipe de nombreux SDIS du continent et les marins pompiers de Marseille.

La commune ne pouvant laisser perdurer une telle vulnérabilité à un risque qui figure parmi les plus élevés, si ce n'est le plus élevé du territoire, souhaite qu'un dispositif de ce type soit déployé au plus vite.

Une reconnaissance a été faite en 2025 avec des officiers du SIS 2A pour déterminer les sites les plus appropriés pour installer les capteurs et la couverture potentielle des caméras.

Fin août 2026, la direction du SIS 2A a donné son accord pour une expérimentation du système en vue, si l'opération est positivement concluante, d'un déploiement, avant le début de l'été 2027.



15. INFORMATION - COMMUNICATION

Sur le site officiel de la Ville :

Une page dédiée à la prévention des risques majeurs permet aux visiteurs du site d'accéder aux principaux documents d'information dont le DICRIM, aux affiches de consignes et à des tutoriels en vidéos.

- Accès au DDRM (dossier département des risques majeurs).
- Accès au DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).
- Accès au PCS public (plan communal de sauvegarde).
- Accès aux affiches de consignes et tutoriels en vidéos.

www.portivechju.corsica > MON QUOTIDIEN > Prévention et sécurité > Prévention des risques majeurs

Une autre page permet pour sa part de s'inscrire au système communal de diffusion d'alerte en se géolocalisant.

www.portivechju.corsica > MON QUOTIDIEN > Prévention et sécurité > Inscription au système de télé-alerte

Sur les réseaux sociaux :

- Diffusion des alertes et des consignes à la population.
- Information sur les actions de prévention.

Dans la presse insulaire :

De manière à développer progressivement la culture de la prévention des risques à la population, la presse insulaire est régulièrement associée à des événements importants qui s'inscrivent dans cette démarche.



16. OPERATIONS DE SENSIBILISATION DANS LES COLLEGES



Chaque année depuis 2023, la commune est invitée par le collège Maria de Peretti à effectuer des interventions sur les risques majeurs destinés aux collégiens.

Ces séances à l'issue desquelles un exemplaire du DICRIM est remis à tous les élèves, permettent d'informer ces derniers des différents risques auxquels la commune est exposée et les bons réflexes à adopter.

Il sera proposé aux autres chefs d'établissement de s'associer à cette démarche de sensibilisation essentielle pour notre jeunesse.

A noter également la participation de la commune à l'opération « Résilience tour 2026 » qui fera étape en Corse du 16 au 25 novembre prochain.

17. LE PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)



L'élaboration d'un PICS est obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre dès lors qu'au moins l'une de ses communes membres est assujettie à l'obligation d'élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

Conformément aux dispositions de la loi Matras, **les PICS doivent être réalisés avant le 26 novembre 2026.**

Selon l'article L731-4 du code de la sécurité intérieure, le plan intercommunal de sauvegarde (PICS) prépare la réponse pratique aux situations de crise et organise :

- la mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes ;
- la **mutualisation des capacités communales** ;
- la continuité et le rétablissement des compétences ou équipements ou services d'intérêts communautaires.